

Assouplir le régime de remboursement de frais de médicaments et mieux en contrôler les coûts

Au cours des 18 prochains mois, nous transformerons votre régime en régime avec carte-médicaments à paiement direct afin de le rendre conforme à notre offre standard. Les éléments suivants seront ajoutés au régime : programme d'autorisation préalable, réseau de pharmacies privilégiées, remplacement obligatoire par le médicament générique.

Le régime avec carte-médicaments à paiement direct comprend :

- la présentation automatique et en temps réel des demandes de règlement à la pharmacie;
- la gestion des fichiers de prix et l'interdiction de facturer aux participants la différence du coût du médicament;
- la présentation de demandes de règlement uniquement pour les personnes à charge au titre du régime grâce à l'adhésion préalable;
- la gestion des frais d'exécution d'ordonnance en vue de les limiter.

Les participants ont moins de paperasse à remplir et de frais à payer de leur poche, et ils savent (et vous aussi) que les frais de médicaments qu'ils paient sont protégés par les ententes que nous avons conclues avec les pharmacies.

En plus des économies potentielles pour les participants de votre régime, d'autres programmes de gestion des coûts peuvent être ajoutés aux régimes avec carte-médicaments à paiement direct pour aider à protéger la durabilité de votre régime d'assurance-médicaments. Un régime avec carte-médicaments à paiement direct aide à contenir les coûts liés aux médicaments grâce à des outils de base, comme le fichier de prix des médicaments et l'adhésion préalable, et à des outils avancés comme l'autorisation préalable (dont notre réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité) et le remplacement obligatoire par le médicament générique, caractéristiques standard des régimes avec carte-médicaments à paiement direct.

Votre nouveau régime comprendra tout cela... sans qu'il vous en coûte plus cher.

Votre chargé de comptes vous communiquera sous peu des dates et des précisions concernant la transition de votre régime vers le régime avec carte-médicaments à paiement direct environ 60 jours avant la transition. Il vous fournira un contrat modifié faisant état du régime avec carte-médicaments à paiement direct, ainsi que des communications destinées à informer les participants du changement. D'ici là, vous pouvez consulter les deux documents de référence ci-joints : [Le régime avec carte-médicaments à paiement direct : une carte... et plus encore](#) et [La valeur d'un régime avec carte-médicaments à paiement direct](#).

Des questions?

Veillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.

Les garanties collectives sont offertes par la Sun Life du Canada, compagnie membre du groupe Financière Sun Life.

